



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Goise – Champommier - Champclairot

Lundi 3 octobre 2016

Maison de quartier – 56 rue de Massujat

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Co-Présidents : Christine HYPEAU (Conseillère municipale et co-présidente élue) et Jacques TAPIN (co-président habitant).

Agents municipaux : Laurence FAUCON (Directrice de la Vie participative) ; Marieke BONNIN (Chef du service de la Médiation sociale) ; Marie-Christine GOUSSEAU (Chargée de mission de l'observatoire des solidarités CCAS / CAN).

Elus municipaux : Romain DUPEYROU (Conseiller municipal) ; Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale).

Membres : Pierre BONNICEL ; Claudie CAILLE ; Jean-Pierre FAZILLEAU ; Valérie FAZILLEAU ; Cathy GIRARDIN ; Christian GOICHON ; Jonathan JUBIEN ; Frédéric MOUSSET ; Christian PEQUIN ; Marie-Françoise PRONOST ; Claude RAYMOND ; Pascale RIVAUD ; Michèle VALIN.

Excusés : Jean-Jacques ACHARD ; Sébastien MATHIEU ; Bernard PENICAUD ; Christine UBERTI.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Projet sur le renforcement du lien social et la rupture de l'isolement à Champommier et Champclairot, par le service Médiation sociale du CCAS

2. Animations portées par le Conseil de quartier

Samedi 3/09 : Cinéma en plein air : retour sur l'événement

Dimanche 16/10 : Troc au jardin « Le jardin dans tous ses états » et focus sur l'opération « jardins de trottoirs »

3. Point sur les dossiers espaces publics et urbanisme

Dossiers espaces publics (Square Germaine Clopeau, carrefour Ste Catherine –la Manière, Rue de Chantelauze)

Nouveaux dossiers suivis par le CQ (Square Berthelot, avenue de Limoges : stationnement)

Demande d'informations dossiers d'urbanisme sur le quartier

4. Informations diverses d'actualité

1. Projet sur le renforcement du lien social et la rupture de l'isolement à Champommier et Champclairot, par Marieke BONNIN, responsable du service Médiation sociale – CCAS de Niort et Marie-Christine GOUSSEAU, Chargée de mission observatoire des solidarités – CCAS de Niort.

Les quartiers de Champommier et Champclairot ont été retenus afin de réaliser un diagnostic partagé ayant pour objectif de détecter les situations d'isolement social. Sur la base de ce diagnostic, un projet pourrait être

mené. Ce projet est porté par le service de médiation sociale – CCAS de Niort en lien avec le centre socioculturel de Champclairot. Une enquête de terrain devrait cibler une centaine de personnes.

Constats

Ce périmètre présente la particularité de mélanger habitat social et privé et affiche une très grande mixité sociale. Il est également constaté une diminution nette du nombre de commerces de proximité et un certain enclavement géographique, particulièrement pour Champclairot. L'objectif de cette enquête permettra de détecter et prévenir les situations d'isolement.

La démarche du Centre communal d'action sociale

Ce projet sera mené par binômes. Ils seront composés de professionnels du CCAS et de bénévoles. Une enquête sera réalisée auprès des habitants.

Une réunion sur les questions pratiques et la formation s'est tenue le 17 octobre.

L'enquête quant à elle, se déroulera en porte à porte du 17 octobre au 18 novembre prochains.

Au-delà de cette opération et suivant une adhésion libre des personnes concernées, une évaluation sociale sera réalisée. Des soins et un suivi social pourraient être mis en place. Le Centre Socioculturel pourrait également être aiguillé vers de nouvelles orientations d'actions.

2. Animations portées par le Conseil de quartier

a) Cinéma en plein air : retour sur l'événement du Samedi 3 septembre

La commission « Vie de quartier » et les participants présents ont fait état d'un bilan positif de l'action et ont constaté une participation significative des parents d'élèves et des enfants.

Le Conseil de quartier souhaite pérenniser cette action chaque 1^{er} samedi de septembre.

Les points d'améliorations à apporter par les membres sont les suivants :

- Il serait plus pertinent de diffuser le film dès 21h,
- Il est regrettable qu'aucune parution n'ait été faite dans le Vivre à Niort ni dans le programme culturel.

Tim Burton - 2003 - Tout public

CINÉMA EN PLEIN AIR GRATUIT

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 | Bassin d'orage
avenue de Limoges

18h45 : Aperitif offert par la Ville de Niort
19h15 : Repas partagé : commencez un plat salé, un plat sacré et une boisson
20h30 : Début de la séance

b) Troc au jardin « Le jardin dans tous ses états » et focus sur l'opération « jardins de trottoirs »

Le troc au jardin a eu lieu le Dimanche 16 octobre à l'école Ferdinand Buisson.

Bilan

Le troc au jardin a accueilli 80 visiteurs contre 150-200 visiteurs les autres années.

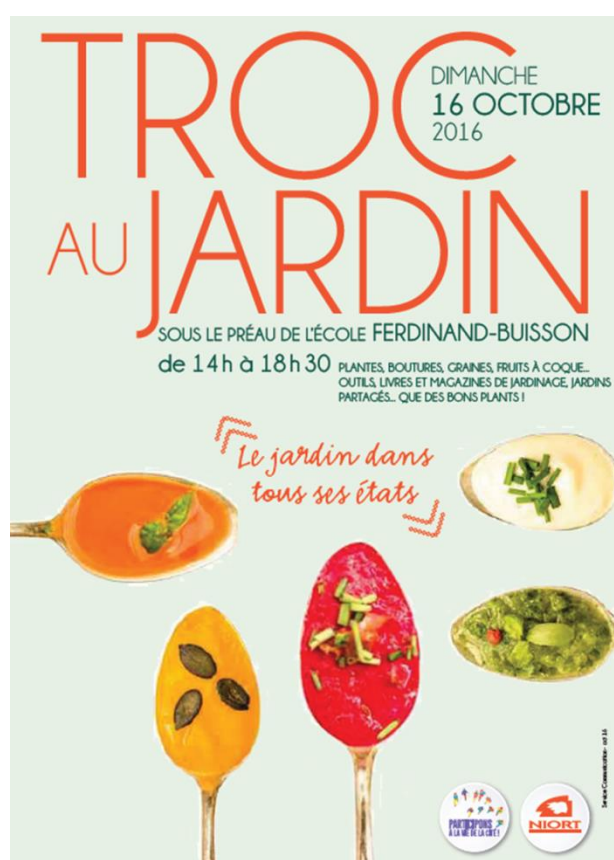
La parlotte a été supprimée faute de participants.

Le Land art et le spectacle « Jo insectes ont eu du succès. De belles photos ont été prises.

La soupe géante a été conviviale et des bocaux sont partis dans les familles!

Les points à revoir

- Problème de communication : Les flyers ayant été reçus tardivement, la communication par voie de presse n'a pas été efficace, les articles étaient pauvres en contenu et sans photo. La commission n'a pas eu le temps de distribuer les flyers comme chaque année dans le quartier et chez les commerçants.



3. Point sur les dossiers espaces publics et urbanisme

a) Dossiers espaces publics

➤ Square Germaine Clopeau

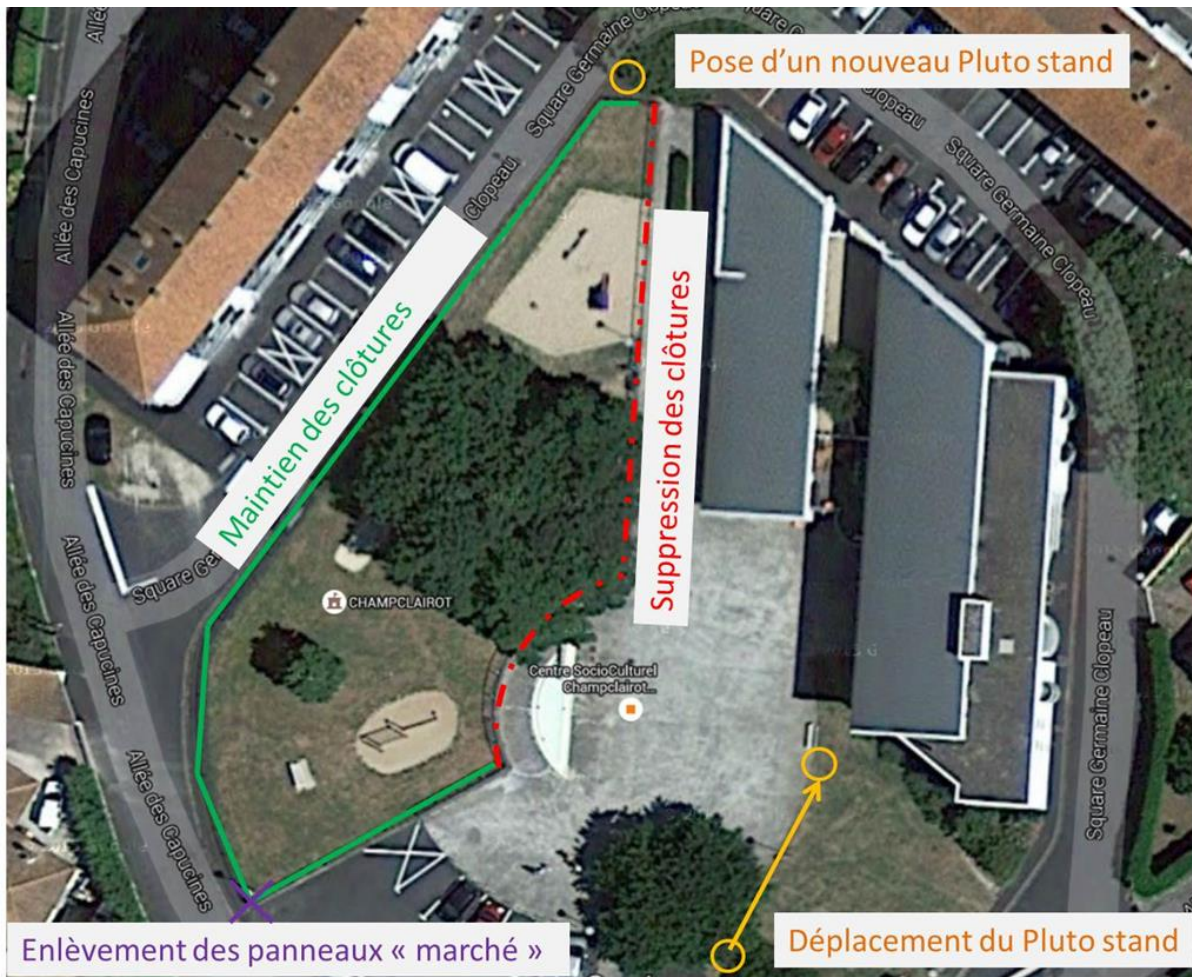
Rappel

En février 2016, la clôture (côté place) a été supprimée car le square était utilisé par des propriétaires de chiens qui étaient lâchés, sans surveillance. Le site était donc utilisé comme espace d'ébat canin, alors qu'il renferme également une aire de jeux.

Les suites à donner

Une concertation est à mettre en place avec la participation de la commission « Cadre de vie » auprès de la population riveraine et des usagers pour questionner :

- Le maintien de cette expérimentation ?
- La poursuite du projet ?



➤ Rue Ste Catherine – Impasse de la Manière

Rappel du projet :

Requalification de la place rue Ste Catherine : élargissement de la bande de stationnement en face de son établissement (demande initiale du buraliste).



1ère tranche : Placette devant le bar

- Démolir le petit muret existant entre les places de stationnement et l'espace vert, afin d'élargir les places pour ne plus que les voitures dépassent sur la chaussée.

- Créer une nouvelle bordure au droit du stationnement pour protéger les piétons qui passeront sur le cheminement en calcaire créé le long des places (ce calcaire pourra être engazonné).

- Les trois arbres de l'espace vert étant en bon état sanitaire, il convient de les conserver et de les protéger d'éventuelles blessures racinaires suite à la pose de la nouvelle bordure.

Ainsi, celui se trouvant le plus près des voitures sera protégé par une « encoche » en calcaire exempte de bordure, sur laquelle les voitures ne pourront pas se stationner.

- Enfin, dans l'espace vert, les bancs seront repositionnés pour être à l'ombre des arbres.

- Coût : 11 025 € TTC. Pris en charge par la Direction des Espaces publics

Les travaux de la place sont programmés mi-novembre pour une durée de deux semaines.

2ème tranche : Mise en accessibilité PMR des passages piétons des carrefours à proximité n'est pas financée en 2016.

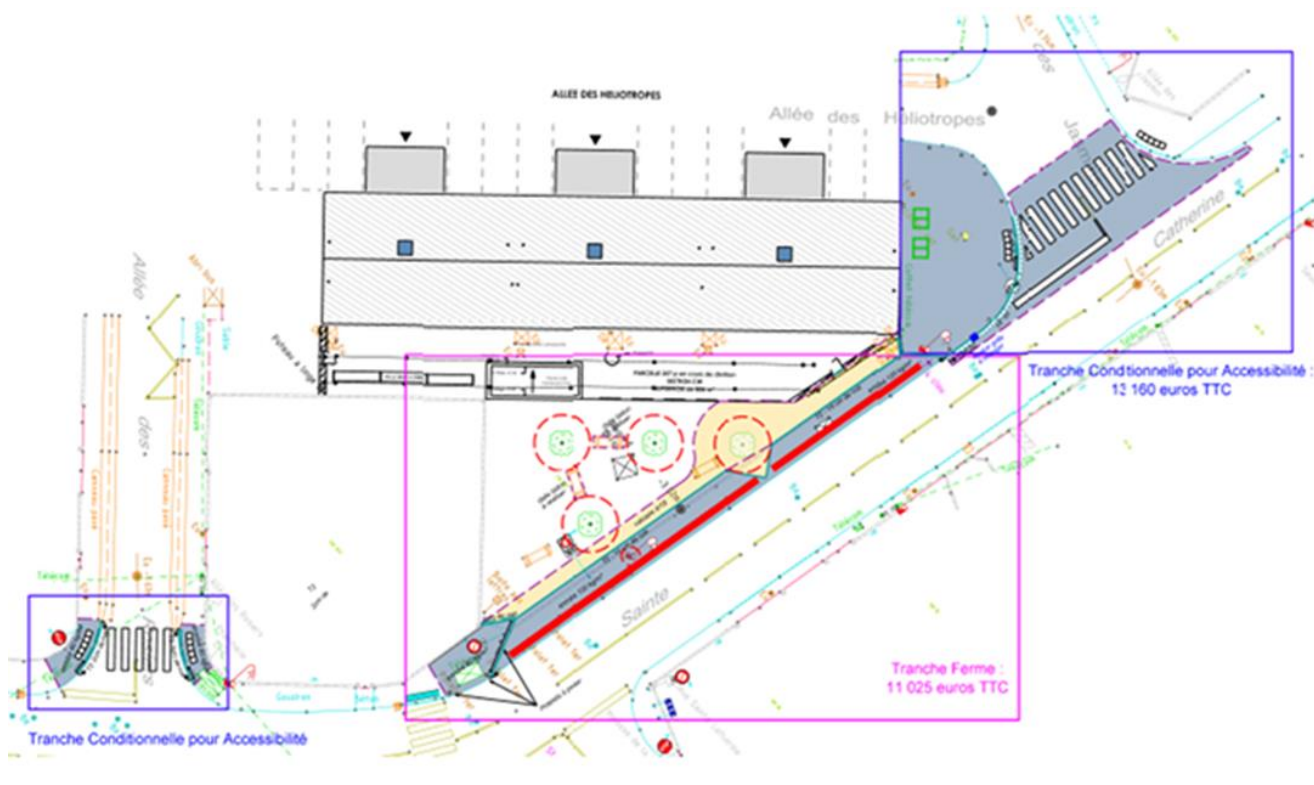
- Le passage piéton entre l'allée des Rosiers et la rue Sainte-Catherine est mis aux normes PMR, avec abaissement des bordures et pose de dalles podotactiles.

- Plus haut, le revêtement très dégradé du carrefour entre l'allée des Jasmins et la rue Sainte-Catherine est également rénové et le passage piéton est mis aux normes accessibilité.

- La placette le long de la résidence est fermée par des potelets pour empêcher le stationnement sauvage et anarchique, et refaite en enrobé ; des arceaux vélos sont installés.

- Coût : 13 160 € TTC.

La 2^{ème} tranche sera proposée au budget 2017 sur les crédits de la Direction des Espaces publics.



Un Info-quartier sera distribué dans les boîtes aux lettres pour informer les riverains.

➤ **Rue Pierre Chantelauze (partie Sud)** : Projet d'un cheminement piéton suite aux travaux du mur de soutènement.

Lancement de la concertation

- Une visite sur site est programmée le mercredi 23 novembre à 17h30, (rdv au carrefour de la rue Stendhal), en présence des élus et des services techniques pour recenser les besoins et les demandes.
- Un info-quartier sera distribué dans les boîtes aux lettres pour informer les habitants.
- Les membres du Conseil de quartier demandent la présence du lotisseur.
- Ce projet est à envisager sur plusieurs exercices budgétaires.



b) Nouveaux dossiers suivis par le CQ

➤ Rue Berthelot – Square Bertholet

Suite à la visite sur site du 4 juillet, le bureau d'études propose :

- Mettre le square en sens unique (rond-point autour du square – voir photo ci-dessous) pour permettre une meilleure visibilité pour la sortie sur la rue Berthelot.
- Emet un avis défavorable à la matérialisation du stationnement alterné sur la rue Berthelot. Il y a trop de sorties de propriétés ce qui engendrerait une perte conséquente de places de stationnement pour les riverains.



Le Conseil de quartier demande si des arbres peuvent être replantés suite au récent abattage des 3 qui se trouvaient sur le square.

Un info-quartier sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains si le Conseil de quartier émet un avis favorable à cette proposition.

➤ **Avenue de Limoges** : Problème de stationnement

La commission « Cadre de vie » souhaite engager une réflexion sur les questions de stationnement sur l'avenue de Limoges, à partir de la rue Sainte Catherine.

Une enquête est envisagée auprès des riverains, portée sur les problèmes d'usages des piétons et des voitures.



c) Demande d'informations dossiers d'urbanisme sur le quartier

➤ **Quel devenir de la friche SEITA rue Ste Catherine ?**

La société a posé la nouvelle clôture.

➤ **Quelles avancées du projet immobilier rue E. Baujet, calendrier des travaux ?**

Le projet d'aménagement voirie - rues E. Baujet et Champommier est en attente de la livraison du projet immobilier.

Pour rappel

Lors du Conseil de quartier du 23 juin, le bureau d'études a présenté les 3 différents scénarii du projet d'aménagement. Les conseillers de quartier ainsi que les habitants présents ont approuvé la mise en sens unique entrant (2 entrées par l'avenue de Limoges et 2 sorties sur l'avenue de Limoges) avec matérialisation du stationnement en quinconce qui permettra de réduire la vitesse et mise en place d'un double sens cyclable (proposition n°3) - rue Eugène Baujet.

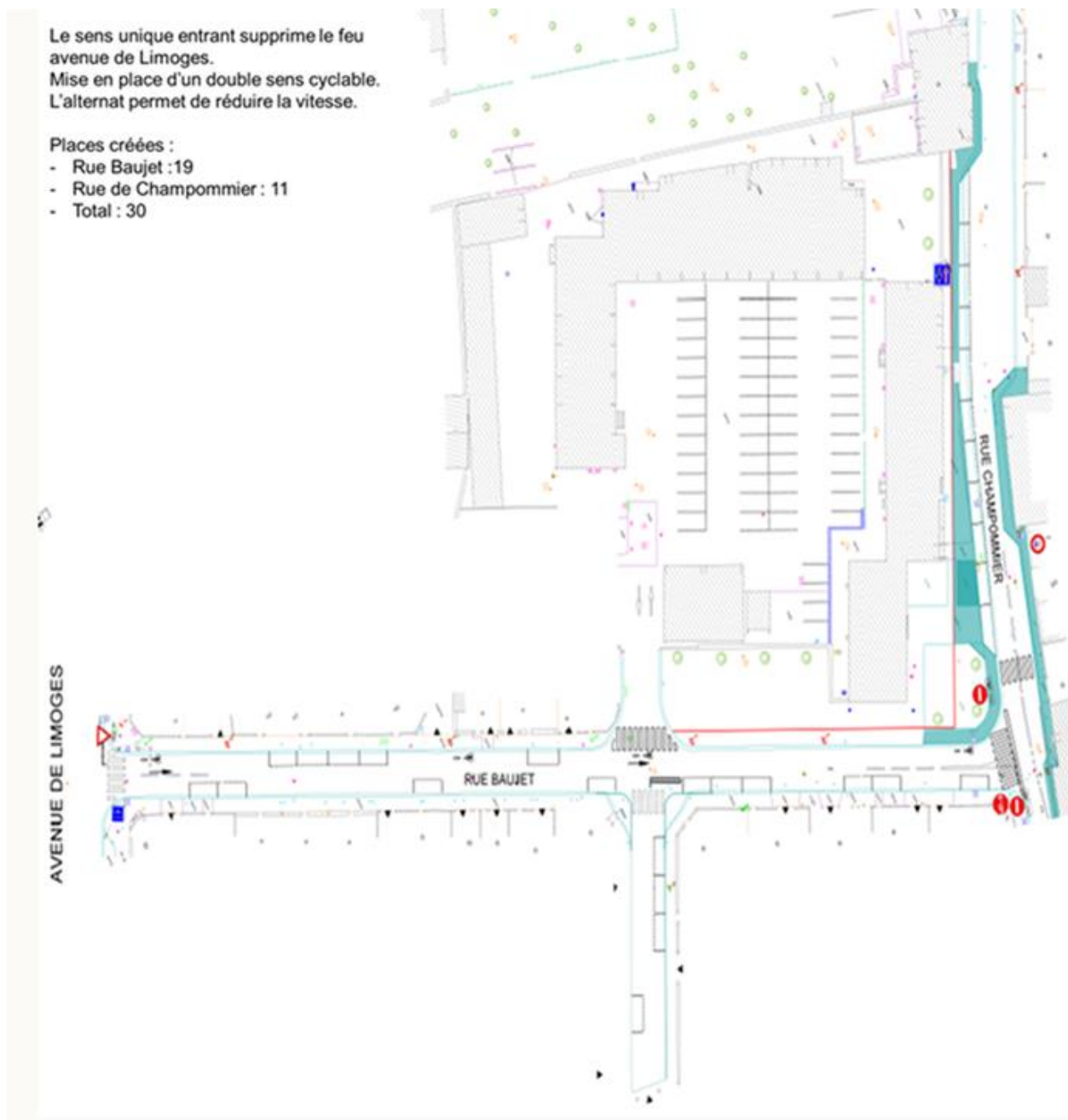
Le feu tricolore rue Baujet sera par conséquent supprimé.

Il sera également matérialisé 19 places de stationnement rue E. Baujet et 11 places rue Champommier.

Le sens unique entrant supprime le feu avenue de Limoges.
Mise en place d'un double sens cyclable.
L'alternat permet de réduire la vitesse.

Places créées :

- Rue Baujet : 19
- Rue de Champommier : 11
- Total : 30



Le CQ a également demandé la réalisation d'une étude sur l'ensemble du secteur et la matérialisation de cases de stationnement rue Champommier (côté rue Ferdinand Buisson).

Avancé du projet voirie

Le projet de sens unique avec matérialisation des cases en quinconce est toujours d'actualité.

Cependant, la Ville doit dans un premier temps assurer l'effacement des réseaux, programmé au 1er trimestre 2017. Quant à l'étude de stationnement sur la rue de Champommier, elle est programmée.

Le projet immobilier

Pour rappel

Au Conseil de quartier du 23 juin a été également présenté le projet immobilier à l'ex-caserne des pompiers par la société NEXITY.

Le permis de construire a été délivré le 25 juillet 2016.

La commercialisation des appartements a débuté fin septembre.

Le calendrier prévisionnel des travaux reste inchangé. Le lancement des travaux est programmé au 1er trimestre 2017.

La livraison des logements est prévue au 2ème trimestre 2018.

➤ **Quelles avancées du projet d'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile ?**

La SAFER et ORANGE se sont réunis le 19 septembre sur le sujet.

Les services de la ville ne disposent pas d'éléments nouveaux à porter à la connaissance des membres du Conseil de quartier.

3. Informations diverses d'actualité

✓ **Projet valorisation des cours d'eau sur Niort**

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier), le service en charge de cette thématique a été sollicité pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le recensement des points de traversée de cours d'eau a été réalisé.

Les propositions seront présentées au cours d'une réunion le :

Jeudi 3 novembre, 18h30
Salle des commissions (Hôtel de ville)

✓ **Journée lancement charte du jardinage au naturel**

Le service Vie participative vous a invité à venir découvrir le projet mené depuis 1 an et demi par un groupe de 9 conseillers de quartiers, coordonné par la Direction de projet environnement et handicap de la Ville, pour l'élaboration d'une charte et d'un guide technique pour un jardin au naturel à destination des Niortais. Cette journée s'est déroulée le samedi 8 octobre au Moulin du Roc.

Tout au long de la journée :

- Présentation de la charte par la Ville et les conseillers de quartiers
- Signature de la charte d'engagement
- Remise du guide technique aux signataires.

Des animations d'ateliers par les partenaires sur la thématique du jardinage au naturel :

- Les pesticides dans l'eau, leurs impacts
- Le compostage (Qu'est-ce que c'est ? Comment faire ?)
- Les outils du jardinier
- Les plantes locales
- Les préparations naturelles et produits alternatifs
- Les auxiliaires du jardin : hérisson, oiseaux...
- Techniques pour jardiner autrement

Les conseillers de quartier ont pu signer cette charte à l'occasion des Trocs au jardin.

✓ Exposition d'automne à l'espace Lambon

Daniel Ozano « MIGRATION DES PEUPLES »

Du 6 octobre au 4 novembre (horaires ouverture médiathèque du Lambon)

✓ Défi Familles à énergie positive

L'ADIL – Espace Info-énergie des Deux-Sèvres, en partenariat avec la CAN, invite les familles volontaires et motivées du territoire à relever le défi : réduire d'au moins 8 % les consommations d'énergie du logement (de décembre 2016 à avril 2017), uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes !

En équipe (5 à 10 foyers), avec l'aide du conseiller Info-énergie de l'ADIL 79, partez en famille à la chasse aux gaspillages et adoptez les bons gestes pour agir concrètement contre le réchauffement climatique. A gagner : jusqu'à 200€ d'économie sur vos factures, des bons réflexes appliqués au quotidien (et pour longtemps !) et l'occasion d'échanger avec d'autres familles engagées dans le défi.

Vous êtes intéressé(e)s ? Vous souhaitez en savoir plus ? Participez à la réunion d'information et de lancement du défi, qui aura lieu :

Mercredi 23 novembre à 18h30

Au siège de la CAN

Pour plus d'infos sur le défi et inscription :

> www.familles-a-energie-positive.fr

> Denis Taillebois, conseiller ADIL 79 : 05.49.28.08.08 – d.taillebois@adil79.fr

N'hésitez pas à diffuser l'information dans vos réseaux !

✓ Implantation 24 nouveaux points d'apport volontaire pour le papier sur Niort par la CAN

Sur Goise-Champommier-Champclairot, on compte deux points d'apport volontaire rue Champclairot et Avenue de Limoges.

Cinq points supplémentaires à venir : Rue de l'Ancien Champ de Foire, Rue Ferdinand Buisson, Avenue de Limoges, Rue de la Plaine, Rue Stendhal.

Les raisons de cette nouvelle implantation :

Depuis le 1er janvier 2016, tous les usagers peuvent déposer l'ensemble de leurs emballages ménagers dans le bac jaune.



Auparavant seuls les bouteilles et flacons en plastique aux côtés des emballages en métal et en carton pouvaient être déposés dans le bac jaune.

Depuis le 1er janvier, les pots de yaourt, crème fraîche, barquettes, films et sacs plastique, tube de dentifrice... peuvent être dorénavant déposés dans le bac à couvercle jaune.

Avec cette implication du geste de tri, la qualité du tri du papier est altérée car il est contact avec des emballages souillés ; c'est la raison pour laquelle la CAN va déployer des PAV papier afin d'inviter les usagers à y déposer leur papier.

De plus, en sortant les papiers du bac jaune, l'usager gagnera du volume pour y déposer l'ensemble de ces emballages.

Le positionnement de ces 24 nouveaux points a été vérifié par les services techniques de la ville, 7 d'entre eux rejoignent des secteurs où on trouve déjà un point d'apport pour le verre et/ou pour les emballages.

Une information sera distribuée aux riverains situés à proximité des nouveaux points d'apport avant installation définitive.

Pour toute information complémentaire, le contact est la régie des déchets ménagers de la CAN : 0800 34 54 68

✓ **Temps fort de la Vie participative et renouvellement des Conseils de quartier début 2017**

**Mardi 6 décembre à 18h30
Au Salon d'Honneur (Hôtel de Ville)**

-> Temps fort grand public :

- Bilan des activités et projets des Conseils de quartier entre 2014 et 2016
- Lancement de la vie participative numérique

-> Début 2017 : renouvellement Conseils de quartier

Conseils de quartier de février-mars :

- Installation nouvelle instance
- Election co-présidents / membres du bureau

✓ **Questions diverses**

- Avenue de Limoges : Il est signalé que depuis l'expérimentation de l'extinction des feux tricolores, le carrefour Avenue de Limoges/ rue du 14 juillet est très dangereux pour les cyclistes.

Il est demandé de renforcer le « Cédez le passage » en ajoutant un panneau de signalisation à gauche.

- Rue de Champclairot (partie sens unique) : Il est demandé de créer un contre-sens cyclable sur l'itinéraire Brun Puyrajoux, Flaubert, Lasseron).
